

Chalonnais : un homme décède coincé sous son 4x4



le journal

Charolais-Brionnais 71E DE SAÔNE-ET-LOIRE Lundi 6 décembre 2021 - 1,20 €



SAÔNE-ET-LOIRE

Revenus des éleveurs : enfin du mieux

Le rapport annuel des comptables de Cerfrance dévoile que le revenu moyen des éleveurs de Saône-et-Loire a bien progressé en 2021. Pour autant, comme l'explique Michel Joly, secrétaire général de la section bovine de la FDSEA 71 et éleveur dans l'Autunois, la situation reste fragile. **PAGES 2-3**

PARAY-LE-MONIAL

Contre le cancer du sein : la surprise du chef



PAGE 9

FAITS DIVERS

Un jeune Parodien porté disparu après une soirée à Cluny

PAGE 5

LE CREUSOT CHALON SUR SAÔNE

11-12 DÉCEMBRE 2021

Chalon-sur-Saône // Parc Expo

ENTRÉE LIBRE TOUT PUBLIC

VILLAGE DES SCIENCES

TOUT LE PROGRAMME SUR : VILLAGEDESCIENCES.FR

Creusot Montceau Grand Chalon

Mercredi 8 et vendredi 17 décembre 18h - 21h - Centre-Ville

NOCTURNES DES COMMERÇANTS

À PARTIR DE 18H ET JUSQU'À 21H : Animations, déambulations musicales, marché de Noël...

Les commerces du centre-ville et le marché de Noël seront ouverts jusqu'à 21h.

Gratuit

Événement soumis aux règles sanitaires en vigueur.

MAÇON

IMPRIM'VERT



PEFC 31-3546

5 700461 101205 12060

SAÔNE-ET-LOIRE

Revenus agricoles : du n



Michel Joly, éleveur à Monthelon et secrétaire général de la section bovine de la FDSEA 71, relativise l'amélioration des revenus agricoles en 2021. Photo JSL/Damien VALETTE

Alors que Fermoscopie, le rapport annuel de Cerfrance*, atteste d'une embellie des revenus des agriculteurs en 2021, notamment des céréaliers, la situation des éleveurs bovins, majoritaires en Saône-et-Loire, est loin d'être au beau fixe. Exemple à Monthelon, dans l'Autunois.

Les chiffres dévoilés par Cerfrance, dans son étude annuelle Fermoscopie, font certes apparaître une progression du revenu moyen des agriculteurs. En premier lieu celui des céréaliers, en raison d'une envolée du cours des grains, mais également celui des éleveurs de bovins viande.

Une amélioration que relativise pourtant Michel Joly, secrétaire général de la section bovine de la FDSEA 71 et éleveur à Monthelon, à côté d'Autun : « Après trois années de sécheresse, 2021 n'est en fait qu'une année normale en termes de météo, avec suffisamment d'herbe dans les prairies. On doit nourrir nos animaux quatre mois sur douze, au lieu de huit mois ces dernières années. On a effectivement connu, depuis quelques mois, une hausse du cours de la viande, qui pour les brouards est passé de 2,50 € à

2,70 € le kilo **. Mais cela fait suite à 30 centimes de baisse sur les deux années précédentes. »

Des centaines de milliers de bêtes en moins en France

Cette hausse est une conséquence de la « décapitalisation », c'est-à-dire le non-remplacement d'une partie des bêtes qui partent à l'abattage. En France, ces dernières années, le nombre de vaches allaitantes, qui était de 4,2 millions, a baissé d'environ 500 000 têtes. Suivant la loi de l'offre et de la demande, le nombre de bêtes destinées à l'abattage ayant diminué, partout en Europe, les prix d'achat ont fini par remonter un peu.

Selon Michel Joly, la décapitalisation est le signe du découragement des éleveurs. « Les aléas climatiques, on sait gérer, cela fait partie de notre métier. Mais à condition d'obtenir des prix rémunérateurs. Car il faut avoir une trésorerie suffisante pour pouvoir acheter des rations complémentaires et nourrir nos animaux en cas de sécheresse. »

Des prix inférieurs aux coûts de production

Et c'est là où le bât blesse : même s'ils viennent d'augmenter de 15 à 20 centimes par kilo, les prix de vente des brouards sont encore loin, très loin d'atteindre le coût de production, qui est actuellement de 3,38 € par kilo. Soit près de 70 centimes de plus que le prix de vente. Calculé par l'institut de l'élevage et validé par tous les acteurs de la filière, le coût de production prend en compte les investissements à réaliser, les emprunts à rembourser et le revenu de l'agriculteur, fixé à deux fois le montant du Smic. Une rémunération qui reste modeste, si on la rapporte au nombre d'heures effectuées chaque semaine... « En réalité, notre revenu est plutôt situé entre 500 et 1 000 €, voire moins », assure l'éleveur de l'Autunois.

Comment survivre économiquement, dès lors que le montant des ventes est inférieur aux dépenses qu'il faut pour produire ? « Il n'y a pas de mystère, répond le responsable syndical : comme on est obligé de payer les emprunts et les charges sociales, il faut réduire nos investissements en laissant vieillir le matériel, on ne rémunère pas le capital de l'exploitation et on réduit nos salaires. » Pas vraiment de quoi attirer les jeunes, alors que le nombre d'exploitations à reprendre va exploser dans les prochaines années...

Damien VALETTE

* Réseau associatif de conseil et d'expertise comptable, très implanté dans le domaine agricole.

** Pour les brouards, qui pèsent en moyenne 400 kg avant leur engraissement, le prix par kg est calculé par rapport au poids vif, c'est-à-dire sur le poids total de l'animal vivant. Pour les vaches vendues grasses, il est donné sur le kilo de carcasse après l'abattage.

Les coûts de production augmentent aussi

« Les chiffres de Cerfrance sont justes par rapport aux 2 000 exploitations étudiées, mais ce sont surtout les grosses exploitations de céréales qui ont tiré leur épingle du jeu », estime Cédric Vidal, éleveur de bovins à Condal, en Bresse. Il poursuit : « Elles ont connu une augmentation des volumes et des prix de vente. Dans le secteur des bovins viande, les très grosses structures ont aussi vu leurs revenus augmenter, mais pour les petits éleveurs, ce n'est pas flagrant. Certes, il y a eu une hausse des cours, mais pour les plus petites structures, ça reste compliqué. »



Cédric Vidal, éleveur en Bresse et porte-parole de la Confédération paysanne. Photo d'archives JSL/Damien VALETTE

Tous les frais augmentent

Celui qui est également porte-parole de la Confédération paysanne, un syndicat agricole minoritaire, rap-

pelle que les aliments complets donnés aux bêtes pour les engraisser ont aussi augmenté : « Il y a six mois, je payais 290 € HT la tonne,

aujourd'hui c'est 320 € HT. Ça grignote les marges de partout. »

Une hausse des coûts de production que souligne aussi Adèle Trueblood, agricultrice à Torpes, en Bresse, et ancienne porte-parole de la « Conf » : « Tous les frais augmentent : les fournitures, le grain pour les animaux ou encore les pots de yaourt ou de miel, les capsules... Nous faisons de la vente directe, donc il faudrait qu'on répercute en augmentant les prix, mais on hésite encore. Mais on va finir par le faire, sinon on ne va pas pouvoir garder l'équilibre économique. »

D.V.

LA RÉPONSE WEB

Selon vous, les agriculteurs français sont-ils rémunérés à un juste niveau ?

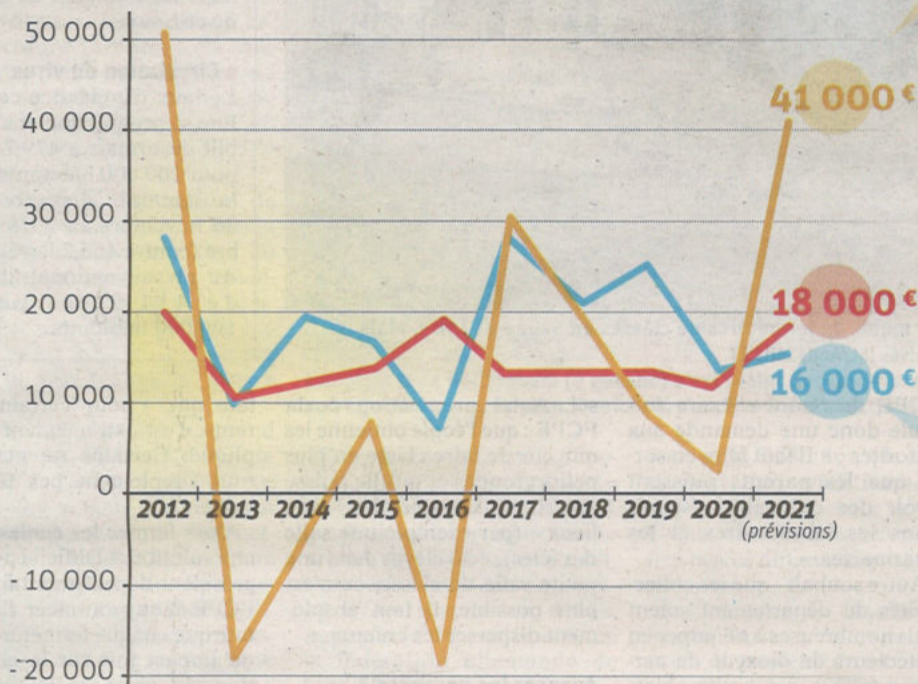
77 % NON
23 % OUI

5 407 internautes ont répondu sur lejsl.com

ieux, mais loin d'être suffisant

Revenus* pour une personne travaillant à temps plein dans une exploitation agricole

À l'échelle de la Saône-et-Loire CÉRÉALES, VIANDE ET LAIT



Grandes cultures (Céréales)

La météo (gel, fortes pluies, inondations...) a conduit à des moissons tardives et dégradées. Cependant, les cours ont battu des records (forte demande mondiale, sécheresse canadienne et récolte russe décevante) et les trésoreries s'assainissent

Viande bovine

Les prix du marché en hausse et l'abondance de fourrage ont permis de revenir au niveau de 2016. La forte demande en viande de boucherie amorcée pendant le confinement (+14,6% pour la viande hâchée en 2020) explique en partie ce résultat

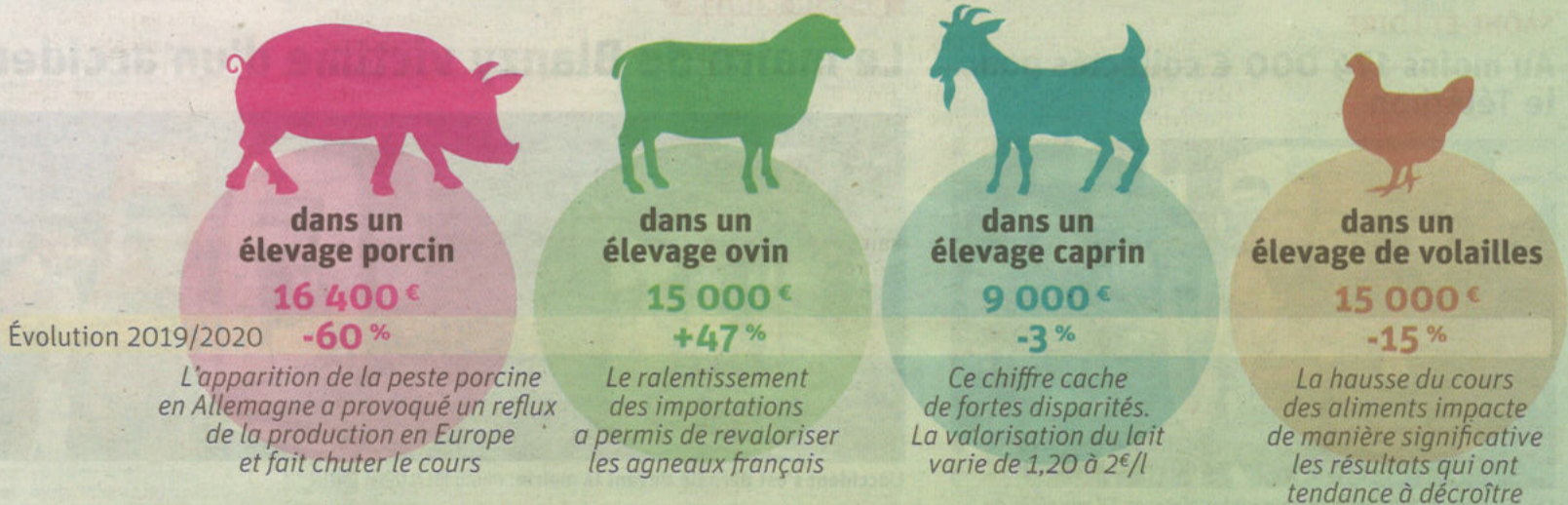
Lait

L'année 2021 est marquée par une hausse des charges (alimentation, carburant...) et par la difficulté de maintenir la production laitière avec des fourrages issus de la récolte 2020. Les revenus sont fragilisés

(* Revenus moyens issus de la comptabilité de 2 000 exploitations agricoles en Saône-et-Loire analysée par Cerfrance (Fermoscopie 2021)

À l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté

LES ÉLEVAGES DE PORCS, BREBIS, CHÈVRES ET VOLAILLES



En bio
AB

Évolution 2019/2020

en grandes cultures

27 100 €
-37%

en bovins viande

21 300 €
+6,5%

en bovins lait

29 700 €
+8%